

# COMPTE-RENDU de CONSEIL MUNICIPAL du 16 avril 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le seize avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine HALLIER, Maire.

**Présents** : M-C. HALLIER, D. PINCHON, L. LELONG, B. BOITELLE, D. DOUILLET, P. TREFERT, X. PRIN, F. RICHE, J. SCHNEIDER, D. NEVEUX, D. GARRÉ, S. MULPAS, A. BRASSEUR

**Absents** : H. MORONI, B. JUPIN

**Secrétaire de séance** : Xavier PRIN

Lecture et approbation du compte-rendu de conseil municipal du 26 mars 2021.

## **1-Approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif et affectation de résultat 2020 – Commune** (DE-2021-15)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur LELONG, 2ème Adjoint, sur le compte administratif 2020 dressé par Madame le Maire,

Constatant que ce dernier est identique au compte de gestion 2020 de la perception,

Le conseil municipal, à l'exception de Madame le Maire qui n'est pas autorisée à se prononcer sur le compte administratif,

\*ARRÊTE le compte administratif et le compte de gestion 2020 pour le budget communal comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	109 686.55	0.00	142 288.01	0.00	251 974.56
Opérations de l'exercice	387 927.62	435 320.60	635 793.47	781 318.23	1 023 721.09	1 216 638.83
<b>TOTAUX</b>	<b>387 927.62</b>	<b>545 007.15</b>	<b>635 793.47</b>	<b>923 606.24</b>	<b>1 023 721.09</b>	<b>1 468 613.39</b>
Résultat de clôture	0.00	157 079.53	0.00	287 812.77	0.00	444 892.30
				(RAR) Restes à réaliser	302 388.06	
				Besoin/excédent de financement Total		142 504.24
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		42 237.16

\*RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

\*DÉCIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de 157 079.53€ comme suit :

- 142 504.24€ à l'excédent de fonctionnement reporté - compte 002.
- 14 575.29€ en recette d'investissement - compte 1068

## **2-Vote du Budget Primitif 2021 – Commune** (DE-2021-16)

Madame le Maire présente le budget primitif de la commune pour l'année 2021 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement 553 225.04 Euros

Investissement 604 122.13 Euros

Les conseillers municipaux, à l'unanimité,

\*VALIDENT le budget primitif communal 2021 tel que présenté.

\*CHARGENT Madame le Maire de transmettre copie du BP à la Préfecture et à la trésorerie de LAON (SGC LAON).

## **3-Approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif et affectation de résultat 2020 – Assainissement** (DE-2021-17)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur LELONG, 2ème Adjoint, sur le compte administratif 2020 de Madame le Maire,

Constatant que ce dernier est identique au compte de gestion 2020 du Service de Gestion Comptable de LAON,

Le conseil municipal, à l'exception de Madame le Maire qui n'est pas autorisée à se prononcer sur le compte qu'elle a elle-même dressé,

\*ARRÊTE le compte administratif et le compte de gestion 2020 pour le budget annexe du service assainissement comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	15 658.44	0.00	40 459.58	0.00	56 118.02
Opérations de l'exercice	131 467.45	122 608.68	79 523.91	63 443.00	210 991.36	186 051.68
<b>TOTAUX</b>	<b>131 467.45</b>	<b>138 267.12</b>	<b>79 523.91</b>	<b>103 902.58</b>	<b>210 991.36</b>	<b>242 169.70</b>
Résultat de clôture	0.00	6 799.67	0.00	24 378.67	0.00	31 178.34
				Restes à réaliser	25 941.00	
				Besoin/excédent de financement		5 237.34
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		2 847.33

\*RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

\*DÉCIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de 6 799.67€ comme suit :

- 5 237.34€ à l'excédent de fonctionnement reporté - compte 002.
- 1 562.33€ en recette d'investissement - compte 1068

#### **4-Vote du Budget Primitif 2021 – Assainissement** (DE-2021-18)

Madame le Maire présente le budget primitif du service d'assainissement pour l'année 2021 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement	155 562.34 €uros
Investissement	95 754.67 €uros

Le conseil municipal, à l'unanimité des votes exprimés

\*VALIDE le budget primitif communal 2021 tel que présenté.

\*CHARGE Madame le Maire de transmettre copie du BP à la Préfecture et au Service de Gestion Comptable de LAON.

#### **5-Approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif et affectation de résultat 2020 – Service des eaux** (DE-2021-19)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur LELONG, 2ème Adjoint, sur le compte administratif 2020 de Madame le Maire,

Constatant que ce dernier est identique au compte de gestion 2020 du Service de Gestion Comptable de LAON,

Le conseil municipal à l'unanimité, à l'exception de Madame le Maire qui ne participe aux votes,

\*ARRÊTE le compte administratif et le compte de gestion 2020 pour le budget annexe du service des eaux comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00	116 392.56	0.00	12 239.32	0.00	128 631.88
Opérations de l'exercice	32 663.03	42 618.44	1 149.76	0.00	33 812.79	42 618.44
<b>TOTAUX</b>	<b>32 663.03</b>	<b>159 011.00</b>	<b>1 149.76</b>	<b>12 239.32</b>	<b>33 812.79</b>	<b>171 250.32</b>
Résultat de clôture	0.00	126 347.97	0.00	11 089.56	0.00	137 437.53
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		137 437.53
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		0.00

\*DÉCIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de 126 347.97€ à l'excédent de fonctionnement reporté - compte 002.

## **6-Vote du Budget Primitif 2021 – Service des eaux** (DE-2021-20)

Madame le Maire présente le budget primitif du service des eaux pour l'année 2021 équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement	168 947.97 Euros
Investissement	11 089.56 Euros

Le conseil municipal, à l'unanimité,

\*VALIDE le budget primitif 2021 du service des eaux tel que présenté ;

\*CHARGE Madame le Maire de transmettre copie du BP à la Préfecture et au SGC de LAON.

## **7-Demande de subvention : Hygiénisation des boues** (DE-2021-21)

Madame le Maire rappelle à son conseil que l'Agence de l'Eau Seine Normandie subventionne les dépenses d'hygiénisation des boues à hauteur de 80% de la dépense HT.

Elle dresse le plan de financement comme suit :

Nature des travaux	Financeurs	Dépense HT subventionnable	Taux	Montant de la subvention
Hygiénisation des boues de la station d'épuration	AESN	18 467.00€	80%	14 773.60€
Reste à charge communal HT		3 693.40€		

Après avoir  
ouï  
l'exposé de  
Madame le  
Maire, les

membres du conseil municipal à l'unanimité,

\*AUTORISENT Madame le Maire à demander à l'AESN une subvention au titre de l'hygiénisation des boues de la station d'épuration.

\*INVITENT Madame le Maire à solliciter le taux de subvention le plus élevé soit 80%.

\*S'ENGAGENT à s'acquitter du reste à charge.

## **8-Participation communale aux frais d'inscription en centre aéré** (DE-2021-22)

Madame le Maire rappelle au conseil que, depuis plusieurs années, la commune contribue aux frais d'inscription en centre aéré des enfants de la commune à hauteur de 2€ par enfant et par jour d'inscription.

Elle précise que cette aide concerne uniquement les inscriptions en centre aéré au sein de la Communauté de Communes de la Champagne Picarde (CCCP) durant les 4 semaines d'été et qu'elle est directement versée sur le compte bancaire des parents sur présentation de justificatifs d'inscription et de paiement.

Après rappel du montant et des modalités de cette aide, Madame le Maire demande à son conseil de se prononcer sur cette dernière, qui, après échange de point de vue et considérant la dépense moyenne pour la commune, à l'unanimité

\*RECONDUIT la participation communale aux frais d'inscription en centre aéré pour les vacances d'été 2021,

\*FIXE le montant de l'aide à 3€ par jour d'inscription et par enfant (soit 1€ de plus que les années précédentes).

-----  
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h15.  
-----

Approbation du Compte de Gestion, vote du Compte Administratif et affectation de résultat 2020 – Commune

Vote du Budget Primitif 2021 – Commune

Approbation du Compte de Gestion, vote du Compte Administratif et affectation de résultat 2020 – Assainissement

Vote du Budget Primitif 2021 – Assainissement

Approbation du Compte de Gestion, vote du Compte Administratif et affectation de résultat 2020 – Eau

Vote du Budget Primitif 2021 – Eau

Demande de subvention : Hygiénisation des boues

Participation communale à l'inscription en centre aéré 2021